



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/47/SC.1/L.1/Add.2
19 octobre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Quarante-septième session

Genève, 9 octobre 2000

Point 4 de l'ordre du jour

Comité de session I

PROJET DE RAPPORT DU COMITÉ DE SESSION I

Point 4 de l'ordre du jour (*suite*)

Vice-Président/Rapporteur : M. Ali Abderahman Mahmoud (Soudan)

<i>Orateurs :</i>	Président du Comité préparatoire intergouvernemental	Commission européenne Belgique
	Président du Sous-Comité des pays les moins avancés (OMC)	Haïti Suisse
	Secrétaire exécutif de la Conférence	Norvège
	Bangladesh (au nom des PMA)	Canada
	Soudan (au nom du Groupe africain)	Italie
	France (au nom de l'Union européenne)	Chine
	États-Unis d'Amérique	Bénin
	Organisation de l'unité africaine	

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être soumise **au plus tard le mercredi 25 octobre** à la :

Section d'édition de la CNUCED
Bureau E.8104 - Télécopieur : 907 0056 - Téléphone : 907 5655/1066

**PROGRÈS DE L'APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION
POUR LES ANNÉES 90 EN FAVEUR DES PAYS
LES MOINS AVANCÉS**

Point 4 de l'ordre du jour (suite)

b) État des préparatifs de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

1. Pour l'examen de ce point, le Comité de session était saisi des documents suivants :

État d'avancement des préparatifs de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés : Rapport du Secrétaire général de l'ONU (A/55/222)

Rapport du Comité préparatoire intergouvernemental de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés sur les travaux de sa première session (A/CONF.191/2)

Projet de plan annoté du nouveau programme d'action en faveur des pays les moins avancés (TD/B/47/CRP.2)

Situation financière concernant le processus préparatoire de la Conférence (TD/B/47/CRP.3)

Declaration adopted by the Tenth Annual Ministerial Meeting of the Least Developed Countries, held during the fifty-fifth session of the United Nations General Assembly (TD/B/47/CRP.4)

Preliminary report of the High-level Panel on the Review of progress in the implementation of the programme of action for the LDCs for the 1990s (TD/B/47/CRP.5).

2. Le **Président du Comité préparatoire intergouvernemental** de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA a ouvert la réunion commune des membres de ce comité et du Sous-Comité des pays les moins avancés, de l'OMC.
3. Le **Président du Sous-Comité des pays les moins avancés (OMC)** a dit qu'il se félicitait de cette première réunion conjointe, qui témoignait d'un réel progrès dans la coopération entre

la CNUCED et l'Organisation mondiale du commerce, lesquelles avaient beaucoup de points communs. Elle témoignait aussi des efforts constructifs déployés par le Secrétaire général de la CNUCED et le Directeur général de l'OMC pour œuvrer au bien non seulement des deux organisations, mais encore des pays en développement et en particulier des moins avancés d'entre eux. Il fallait espérer que cette collaboration se poursuivrait au cours des mois à venir, en vue de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA. Celle-ci offrirait à plusieurs organisations internationales une occasion exceptionnelle de conjuguer leurs efforts et de proposer des solutions pragmatiques aux problèmes de ces pays. Le Directeur général de l'OMC s'intéressait de très près à ces problèmes et avait entrepris de consulter les pays développés et les pays en développement sur les moyens d'améliorer l'accès des exportations des PMA aux marchés. Il participait aussi activement à la révision du Cadre intégré. Le Président du Sous-Comité a exprimé l'espoir que toutes les mesures prises par la communauté internationale - de l'allégement de la dette à l'amélioration de l'accès des PMA aux marchés - aideraient à accélérer l'intégration de ces pays dans le système commercial multilatéral et dans l'économie mondiale, et contribueraient ainsi à inverser leur marginalisation.

4. Le **Président du Comité préparatoire intergouvernemental** a informé les participants des résultats de la première session de cet organe, tenue du 24 au 28 juillet 2000 à New York. À cette occasion, le Comité avait étudié des questions de fond et d'organisation concernant les préparatifs de la Conférence. Il avait en particulier recommandé à la Conférence un projet d'ordre du jour et un règlement intérieur provisoires. Il avait également proposé que les membres de son propre bureau, à savoir le Bénin, Haïti, le Japon, la Norvège, la République démocratique populaire lao, le Suriname, la République-Unie de Tanzanie et la Belgique, soient représentés au bureau de la Conférence et que les membres de droit - c'est-à-dire l'Union européenne, le Président du Conseil du commerce et du développement et le Coordonnateur pour les PMA - participent aux travaux du bureau de la Conférence.

5. Le texte du projet de nouveau programme d'action serait prêt à la fin du mois de novembre. Il serait alors distribué à tous les États membres, puis ferait l'objet d'un premier examen officiel à la fin de janvier 2001. Le Président tiendrait des consultations informelles ouvertes à tous en février et en mars, pour favoriser un consensus. À sa deuxième session, le Comité préparatoire examinerait plus avant le projet en vue de recommander son adoption par la Conférence. Il fallait

agir sur deux fronts : premièrement en continuant à affiner ce texte sous la direction du bureau du Comité préparatoire, et deuxièmement en intensifiant les consultations sur les éléments concrets qui pourraient enrichir et renforcer le programme d'action. La participation d'acteurs non gouvernementaux aux réunions et activités parallèles pourrait être très utile à cet égard.

6. Le **Secrétaire exécutif de la Conférence** a rendu compte des progrès des préparatifs. Il a souligné que cette conférence étant organisée à l'échelle du système des Nations Unies, celui-ci devait mener une action concertée afin de trouver les moyens d'assurer aux PMA les ressources nécessaires pour améliorer le sort de leur population. À cette fin, le Secrétaire exécutif préconisait un partenariat à l'appui des efforts déployés pour renforcer les objectifs de développement des PMA et pour atteindre les objectifs internationaux fixés par diverses conférences des Nations Unies. Les activités se dérouleraient sous la houlette de la CNUCED, divers organismes et organisations apportant leur concours dans leurs domaines d'action respectifs. Le Secrétaire exécutif a résumé ainsi l'état des préparatifs :

- À l'échelon national, les activités en cours étaient coordonnées par les comités préparatoires nationaux, en collaboration avec les coordonnateurs résidents de l'ONU. Ils s'employaient à faire converger les efforts de tous les principaux acteurs, y compris la société civile.
- Le projet d'ordre du jour de la Conférence avait été établi et les activités prévues à différents niveaux avaient été menées à bien. Il était important que le programme mondial d'action, les programmes nationaux et les grands objectifs établis par diverses conférences des Nations Unies forment un tout cohérent.
- Les préparatifs à l'échelon national devaient être terminés le 31 décembre 2000. Cela permettrait d'analyser les programmes nationaux en vue de déterminer les mesures internationales nécessaires avant que commence le travail de rédaction au niveau gouvernemental, au début de l'année prochaine.
- Le projet de programme d'action serait achevé le 30 novembre 2000, pour autant que les programmes nationaux établis par les gouvernements et leurs partenaires de développement soient disponibles. Ce projet tiendrait compte des objectifs mondiaux déjà approuvés à diverses conférences des Nations Unies. L'attention était appelée sur le risque que

comporterait un examen non pas séquentiel mais simultané des programmes nationaux et du programme mondial d'action.

- Les organismes et organisations apportant leur concours dans certains domaines thématiques étaient les suivants : pour la bonne gestion des affaires publiques, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); pour l'agriculture, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); pour la santé, l'Organisation mondiale de la santé (OMS); pour le commerce, l'OMC et la CNUCED; pour l'aide et la dette, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Banque mondiale. La Banque mondiale et les banques régionales de développement contribueraient aux travaux concernant l'infrastructure, et l'Organisation internationale du Travail (OIT) aux travaux sur la mise en valeur des ressources humaines et l'emploi. Ces organisations partenaires étaient censées arriver à la Conférence avec un ensemble de propositions concrètes. En outre, la participation active de ministres du Nord et du Sud devrait fournir des éléments utiles au niveau politique.
- Les contributions pourraient aussi prendre la forme d'initiatives unilatérales ou multilatérales d'un ou plusieurs pays, ou d'une action multilatérale. On pouvait mentionner à cet égard l'élargissement de l'accès au marché de l'UE et l'annulation de dettes par la Chine.

7. La participation d'ONG et de la société civile à la Conférence permettrait de les associer directement à l'élaboration de programmes propres à renforcer les efforts de développement des PMA. Les milieux industriels et commerciaux, qui sont le moteur de l'activité économique et, partant, de la croissance et du développement, seraient aussi étroitement associés aux travaux. Le forum d'ONG permettrait à ces acteurs essentiels de faire entendre leur voix. Leurs opinions seraient dûment prises en considération.

8. Enfin, le Secrétaire exécutif a dit que depuis sa nomination, en septembre, il avait consacré presque tout son temps à la préparation de la Conférence et qu'il continuerait à le faire. Il a également informé les participants du nom des personnes chargées des préparatifs à l'échelon national et de l'élaboration du programme mondial d'action.

9. Le représentant du **Bangladesh, parlant au nom des PMA**, a informé le Conseil de la Déclaration adoptée à la dixième réunion ministérielle annuelle des PMA, tenue en septembre

à New York. Les deux principales questions inscrites à l'ordre du jour de cette réunion avaient été l'examen de l'application du Programme d'action pour les années 90 en faveur des PMA, et la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA. La déclaration adoptée à l'issue des débats était reproduite dans le document TD/B/47/CRP.4. La réunion avait été particulièrement importante en ce sens que c'était la dernière assemblée organisée au niveau ministériel avant la Conférence de Bruxelles.

10. Le Secrétaire général de l'ONU, qui y avait participé, avait invité les gouvernements, les organisations régionales, le secteur privé et la société civile à conjuguer leurs efforts pour aider les PMA. Il avait promis que l'ONU ferait tout son possible dans ce domaine. Les ministres et représentants des PMA avaient accordé une attention particulière à la question des préparatifs et des résultats attendus de la troisième Conférence sur les pays les moins avancés. Leur déclaration, qui exprimait le point de vue des PMA, devrait guider très utilement la préparation de la Conférence et en particulier l'élaboration du programme d'action pour la nouvelle décennie.

11. Le représentant du **Soudan, parlant au nom du Groupe africain**, a fait état des difficultés rencontrées par certains pays d'Afrique pour obtenir le financement promis par l'Union européenne pour les préparatifs à l'échelon national. Il a prié le secrétariat de la Conférence d'intervenir afin que ces fonds soient versés rapidement pour permettre à ces pays d'achever sans retard leur programme d'action. Deux réunions régionales d'experts à l'intention des PMA africains s'étaient tenues pendant le premier trimestre, l'une à Addis-Abeba et l'autre à Niamey, et une autre réunion devait être organisée en novembre par la Commission économique pour l'Afrique, à Addis-Abeba. Ces réunions étaient utiles pour informer les ministres et les hauts fonctionnaires de l'état des préparatifs de la Conférence, et offraient aux pays africains l'occasion d'échanger des vues sur les résultats escomptés. Le représentant priait instamment le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), agissant en consultation et en coopération avec toutes les commissions économiques régionales, la CNUCED et d'autres organismes des Nations Unies, d'aider les PMA à se préparer à la Conférence. La première réunion du Comité préparatoire intergouvernemental, tenue à New York, avait permis de progresser quant aux questions de fond et d'organisation. Au sujet du nouveau programme d'action en faveur des pays les moins avancés, le Groupe africain pouvait d'ores et déjà dire qu'à son avis les objectifs, les mesures et les mécanismes d'application proposés n'étaient pas spécialement adaptés aux

problèmes des PMA. Il ne faudrait pas copier les deux plans d'action précédents sans tenir dûment compte de l'évolution des réalités socioéconomiques mondiales, et on pouvait déplorer l'absence d'objectifs quantifiables, mesurables et concrets, qui étaient pourtant nécessaires pour que la troisième Conférence sur les PMA porte vraiment ses fruits. Une bonne gestion était, certes, indispensable au niveau national, mais elle devait être étayée par des conditions internationales favorables. Le Groupe africain craignait que les promesses de partenariat et de solidarité ne débouchent pas sur les mesures concrètes dont la population pauvre des PMA avait désespérément besoin. Il fallait tenir compte des erreurs des deux conférences précédentes, et la communauté internationale devait absolument envisager des démarches novatrices et pragmatiques pour aider les PMA à briser le cercle vicieux de la pauvreté, de l'exclusion et de la marginalisation. Enfin, au nom du Groupe africain, le représentant a vivement remercié l'ex-coordonnatrice spéciale pour les PMA et secrétaire exécutive sortante de la Conférence, Mme Ana Tibaijuka. Il priait instamment le Secrétaire général de la CNUCED de nommer rapidement un coordonnateur à plein temps et, considérant que de nombreux PMA étaient situés en Afrique, d'envisager d'inclure un Africain dans l'équipe dirigeante du secrétariat de la troisième Conférence.

12. La représentante de la **France, parlant au nom de l'UE**, a demandé que soit établi un document écrit présentant de façon précise les questions d'organisation et les questions de fond relatives à la Conférence. Elle s'est préoccupée du fait que l'importante question de l'environnement n'ait pas été expressément inscrite au programme des séances thématiques interactives prévues. Elle a demandé un complément d'information sur la nature des tables rondes thématiques régionales, qui devaient se tenir conjointement avec un certain nombre de séances thématiques interactives. Elle a aussi demandé si l'appellation "Un nouveau pacte mondial" avait ou non été formellement retenue. Elle a fait observer que l'importance de la santé débordait la fonction qui lui était assignée dans le projet de plan, où elle était présentée comme quelque chose qui venait renforcer les capacités productives.

13. Le **Président** a informé les participants qu'il y aurait le jour suivant une réunion d'information sur les manifestations prévues en marge de la Conférence à laquelle participeraient les responsables désignés de ces manifestations. À propos de l'apparente omission du thème

de l'environnement, il a expliqué que l'on avait estimé que cette question recouvrait plusieurs domaines et qu'elle serait donc examinée dans tous les débats pertinents.

14. Le **Secrétaire exécutif de la Conférence** a donné des explications complémentaires sur les tables rondes, leurs liens avec les débats interactifs et les modalités de prise en compte des dimensions régionales et nationales, l'objectif étant d'obtenir les résultats attendus des travaux. Il a précisé que les résultats concrets quantifiables, mesurables, à obtenir devraient être définis conjointement avec les pays.

15. Le représentant des **États-Unis d'Amérique** a engagé le secrétariat de la CNUCED à avoir avec les États membres des consultations régulières tout au long de la préparation de la Conférence, afin d'assurer que les travaux de la Conférence soient utiles et fructueux. Il était important que la CNUCED contribue à l'élaboration d'un consensus sur un ordre du jour axé sur des résultats. Les États-Unis accordaient beaucoup d'importance au développement durable des PMA et tenaient à ce que tous les peuples puissent recueillir les avantages de l'économie mondialisée du XXI^e siècle. L'une des principales tâches que devrait s'assigner la Conférence serait de définir des stratégies viables, concrètes, pour les PMA, de façon à leur permettre de tirer pleinement parti des possibilités qui s'offraient à eux et de résoudre les multiples difficultés auxquelles ils se heurtaient. L'intervenant a noté que la Déclaration de Paris adoptée 10 ans plus tôt gardait toute sa valeur, en ce sens que le développement "repos[ait] sur l'efficacité des politiques nationales, un environnement économique international favorable et un partenariat renforcé fondé sur un engagement mutuel". Il a mis en garde contre la lenteur des progrès économiques à laquelle on s'exposerait faute de procéder aux réformes institutionnelles, politiques et structurelles qu'exigeait une meilleure gouvernance. Dans le passé, l'expérience avait montré que les pays en développement qui appliquaient des politiques favorables à l'investissement privé, aux échanges et à l'esprit d'entreprise, tout en procédant aux investissements sociaux appropriés, avaient obtenu une croissance économique remarquable en un bref laps de temps. L'expérience passée avait aussi montré que l'aide étrangère était la plus opérante dans les pays qui adoptaient des lignes d'action et des institutions économiques et politiques judicieuses. Le processus préparatoire de la Conférence et la Conférence elle-même devraient donc axer leurs travaux sur des démarches qui aideraient les PMA à appliquer des politiques appropriées pour parvenir à leur but : le développement durable. Il y aurait lieu

d'examiner aussi comment la communauté internationale pourrait étayer les efforts déployés par les PMA eux-mêmes. Le représentant des États-Unis a engagé le Comité préparatoire à prendre les dispositions nécessaires pour collaborer avec le secteur privé et les ONG, et pour en faire de véritables partenaires. Son pays jugeait essentiel que l'énergie du secteur privé soit mise au service des efforts de développement des PMA.

16. Le **représentant de l'OUA** a confirmé que son Groupe partageait les préoccupations exprimées par le représentant du Soudan. Il a fait observer qu'une importante proportion des PMA se trouvait en Afrique et que ces pays devraient pouvoir participer pleinement à la préparation de la Conférence. L'OUA était fermement décidée à soutenir le processus préparatoire et à travailler en étroite coordination avec l'UE.

17. En réponse à une préoccupation exprimée par l'OUA et par d'autres représentants, le **Secrétaire exécutif de la Conférence** a dit qu'il ne s'attendait à aucune modification majeure de la composition du personnel du Bureau du Coordonnateur spécial pour les pays les moins avancés avant la Conférence.

18. Un porte-parole de la **Commission européenne** (CE) a souligné les liens étroits que les organismes de développement et les États membres de l'Union européenne (UE) entretenaient avec le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) - dont la plupart étaient des PMA - et avec d'autres pays en développement. L'UE avait accordé, par le passé, une aide substantielle au développement et était disposée à continuer de le faire à l'avenir. L'intervenant s'est aussi félicité de l'étroite coopération qui s'était établie entre la Commission européenne et les institutions des Nations Unies. Il a souligné l'importance de la séance thématique sur la gouvernance, la paix et la stabilité sociale, et a indiqué que le Parlement européen avait accepté d'en coordonner les travaux pendant la Conférence à Bruxelles. Les villes européennes envisageaient avec intérêt de participer activement à la Conférence et de coopérer avec les villes des PMA afin d'obtenir des résultats tangibles pendant leurs réunions.

19. Le représentant de la **Belgique** a fait observer que ce serait la première fois qu'une conférence d'une organisation internationale serait accueillie par un autre organisme international, et non par un État. Cela créait certaines difficultés d'organisation que l'on s'employait à résoudre. Comme c'était en Belgique que se trouvait la Commission européenne,

hôte de la Conférence, il appartenait à la Belgique d'assurer la sécurité des délégués et le respect de leurs privilèges et immunités, et elle assumerait pleinement cette responsabilité. La Belgique prendrait aussi les dispositions nécessaires pour assurer que la Conférence ait tout le rayonnement possible.

20. Le représentant d'**Haïti** a demandé des précisions au sujet de la séance thématique sur la gouvernance, la paix et la stabilité sociale. Il se demandait si la prestation de services sociaux serait englobée dans ce thème. Il a encouragé la future Conférence à tenir compte des débats qui s'étaient déroulés à une récente session de fond du Conseil économique et social consacrée à l'utilisation durable de l'énergie. Il a demandé si d'autres institutions comme l'Union internationale des télécommunications (UIT), le Centre du commerce international (CNUCED/OMC) (CCI) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) participeraient activement aussi à la Conférence.

21. Le **Président** a répondu que le débat portant sur la stabilité sociale ne serait pas inclus dans les questions relatives aux services sociaux. Il a confirmé que toutes les institutions des Nations Unies, dont celles qu'avait mentionnées le représentant d'Haïti, avaient été invitées à participer à la Conférence et à lui apporter leur contribution.

22. Le représentant de la **Suisse** a soulevé trois questions : la première concernait les engagements que l'on espérait voir émaner de la société civile, en particulier des ONG; la deuxième, l'ombre relative dans laquelle avaient été laissées les questions ayant trait au secteur informel; et la troisième, les mécanismes de suivi et la manière dont ils seraient organisés.

23. Le Secrétaire exécutif a dit qu'il espérait que des travaux seraient consacrés au secteur informel le cinquième jour de la conférence, lors de la séance ayant pour thème le renforcement des capacités productives et le rôle de l'investissement et du développement des entreprises.

24. Le représentant de la **Norvège** s'est associé sans réserve à l'opinion exprimée par le Secrétaire exécutif de la Conférence : l'organisation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés était une conférence à l'échelon du système des Nations Unies. Toutes les institutions des Nations Unies et toutes les autres organisations internationales compétentes devaient donc participer à sa préparation. En particulier, l'OMC devait jouer un rôle de premier plan pour ce qui était des questions ayant trait au commerce

international - accès aux marchés et assistance technique liée au commerce. Le Gouvernement norvégien se proposait d'organiser à Oslo, en janvier 2001, une réunion sur l'investissement, le développement des entreprises et la technologie ainsi que sur le rôle du secteur privé dans le développement des PMA. On espérait que cette réunion contribuerait à la préparation de la Conférence.

25. La représentante du **Canada** a souligné l'importance de la participation de la société civile à la préparation et au cadre de la Conférence. À cet égard, elle a demandé que soient précisées les modalités selon lesquelles la société civile participerait aux travaux de la Conférence et aux réunions parallèles. Par ailleurs, elle a souligné le rôle de l'économie numérique dans le développement des PMA.

26. Le représentant de l'**Italie** a demandé des éclaircissements au sujet du forum des ONG. Il souhaitait savoir combien de maires seraient invités à participer à la manifestation intervilles visant à aider les PMA.

27. En ce qui concerne la participation des ONG, le **Secrétaire exécutif de la Conférence** a dit que les ONG participaient activement à la préparation de la Conférence et a exprimé l'espoir que les préoccupations des ONG seraient ainsi prises en compte et leurs positions reflétées de la façon la plus constructive à la Conférence. Il a ajouté que pour donner suite à la résolution de l'Assemblée générale concernant la participation de la société civile, le secrétariat, s'appuyant sur l'expérience réussie qu'avait été la dixième session de la CNUCED, cherchait à assurer une participation aussi importante que possible de représentants de la société civile à la Conférence. Les ONG pourraient participer et contribuer à tous les débats, et non pas seulement à ceux du forum des ONG.

28. Le représentant de la **Chine** s'est félicité de la qualité remarquable du *Rapport 2000 sur les pays les moins avancés*. Il s'est déclaré préoccupé par le manque de représentation à haut niveau des délégations des PMA aux réunions du Comité préparatoire. Il a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle intensifie les efforts qu'elle consacrait à mobiliser et à sensibiliser le grand public à la difficile situation des PMA. Il a aussi engagé le secrétariat et les donateurs à utiliser les ressources de la façon la plus efficace, afin que quelque chose soit véritablement changé dans la vie des plus pauvres.

29. À la fin de la réunion, le représentant du **Bénin** a fait observer que tous les PMA avaient été représentés au premier comité préparatoire, et a recommandé que le deuxième comité préparatoire soit organisé à New York. Quant à la réunion ministérielle, il a rappelé que 12 délégations ministérielles y avaient participé.

30. Le **Président du Sous-Comité des pays les moins avancés** (OMC) s'est félicité d'avoir été invité à participer aux travaux du Comité et a réaffirmé que son organisation était résolue à apporter toute la contribution possible aux travaux de la Conférence et à ceux qui lui feraient suite.

Rapport du Groupe de haut niveau (TD/B/47/CRP.5)

31. Le **Président** a demandé au Groupe de haut niveau d'achever son rapport final au plus tôt et, quoi qu'il arrive, avant la fin du mois d'octobre.

Situation financière concernant le processus préparatoire de la Conférence (TD/B/47/CRP.3)

32. Le **Chef du Service de la gestion des ressources** a informé les États membres de la situation financière concernant le processus préparatoire de la Conférence et a invité les délégations à se reporter au document TD/B/47/CRP.3. Il a indiqué le montant des ressources disponibles provenant du budget ordinaire et de contributions extrabudgétaires, et a remercié les divers donateurs et organismes bilatéraux et multilatéraux participant au financement des préparatifs. Il a confirmé que le secrétariat disposait actuellement de fonds suffisants pour couvrir toutes les dépenses, à l'exception du coût des activités relatives aux questions de parité entre les sexes et des frais de voyage des représentants qui se rendraient à une troisième session éventuelle du Comité préparatoire intergouvernemental. Enfin, il a dit qu'un accord avec l'Union européenne en tant que pays hôte était en cours de négociation.
